

Date de publication : 21/12/2018

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Gaëlle ANGOT, Chargée de mission , chargée de l'intérim du Directeur de l'Agence d' Abidjan, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, du 22 décembre au 30 décembre 2018 inclus, les actes suivants :

- tous actes relatifs au fonctionnement des comptes bancaires ouverts au nom de l'AFD localement.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 05 décembre 2018
En un exemplaire original

Le Directeur général
Rémy RIOUX